



ANAMHO® - siège : Cour d'appel de Paris, 2-4 Boulevard du Palais 75055 Paris cedex 01

tel: 01 42 49 34 29 courriel :anamho@orange.fr

Après des décennies d'activité, le magistrat judiciaire quitte la juridiction et s'interroge souvent sur les possibilités de fonctions et de missions qui lui restent ouvertes ainsi que sur le maintien de son appartenance au monde judiciaire

L'ASSOCIATION NATIONALE des MAGISTRATS HONORAIRES® -ANAMHO-
Existe depuis 1990 et réunit plus de 680 magistrats honoraires.

Elle est l'unique association regroupant les magistrats honoraires de toutes les juridictions judiciaires.

Au niveau national, l'ANAMHO

*Organise un Congrès annuel dans le cadre d'une Cour d'appel,

*Adresse à ses adhérents un annuaire, un bulletin d'information ainsi que des informations d'actualité concernant les magistrats honoraires (textes, offres de candidatures, de missions etc...),

*Est reçue annuellement par la Direction des Services Judiciaires et fait valoir les attentes des magistrats honoraires.

Au niveau régional, l'ANAMHO est organisée en sections par Cour d'appel (voir au verso).

Un délégué anime la section et organise des rencontres, déjeuners et sorties culturelles. Il maintient des relations avec les Chefs de Cour afin d'assurer la présence de l'association au sein du ressort.

Le site Internet de l'ANAMHO comporte une *partie publique* informant de l'activité et des formalités d'adhésion.

La partie réservée aux adhérents leur permet notamment d'y trouver les informations de la Direction des Services Judiciaires concernant les magistrats honoraires ainsi que des offres de fonctions et de missions outre les coordonnées des services recherchant parmi les magistrats honoraires des experts pour des missions nationales ou internationales.

Adresse :www.anamho.fr Le mot de passe permettant l'accès à la partie-adhérents est réservé à ces derniers.

Le magistrat qui souhaite adhérer à l'ANAMHO adresse son bulletin d'adhésion (disponible sur la partie publique du site Internet) à l'adresse postale de l'association ci-dessus indiquée. Avec nos remerciements les plus cordiaux.

Le Président de l'ANAMHO
Michelle Signoret
Président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris

LISTE DES SECTIONS de l'ANAMHO et de leurs DÉLÉGUÉS

CA d'Aix-en-Provence : Alain BOURDY–Conseiller honoraire à la cour d'appel d'Aix en Provence

CA d'Angers : *contact* : Brigitte Angibaud -Inspecteur général de la Justice

CA de Bordeaux- Agen : Jean-François SABARD-Président de chambre honoraire à la cour d'appel de Bordeaux

CA de Caen : *contact* : Jean-Paul ROUGHOL-Premier Président honoraire de la cour d'appel de Caen

CA de Colmar : Madeleine SIMONCELLO- Avocat général honoraire près la cour d'appel de Colmar

CA de Douai-Amiens : Philippe GOSSSELIN -Avocat général honoraire près la cour d'appel de Douai

CA de Grenoble-Chambéry : Michèle PALISSE -Conseiller honoraire à la Cour de cassation

CA de Limoges : Didier BALUZE- Conseiller honoraire à la cour d'appel de Limoges

CA de Metz-Nancy : Agnès CORDIER, Avocat général honoraire près la cour d'appel de Nancy

CA de Montpellier-Nîmes : Alain MOMBEL-Premier Président honoraire de la cour d'appel de Limoges

CA d'Orléans : Joëlle RIEUTORT, Procureur Général honoraire près la cour d'appel de Riom

CA de Paris-Versailles : Michelle SIGNORET - Président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris

CA de Pau : Philippe PUJO-SAUSSET - Président de chambre honoraire à la cour d'appel de Pau

CA de Poitiers : François CASASSUS-BUILHE -Président de chambre honoraire à la cour d'appel de Limoges

CA de Rennes : Pierre AVIGNON-Avocat général honoraire près la cour d'appel d'Amiens

CA de Riom : Jeannine VALTIN- Président de chambre honoraire à la cour d'appel de Riom

CA de Toulouse : Annabelle ESCLAPEZ-Avocat général honoraire près la cour d'appel de Paris

L'Anamho a des adhérents dans d'autres cours d'appel sans délégué désigné. Leur gestion est assurée par le siège (Bastia, Besançon, Bourges, Caen, Outre-mer, Reims, Rouen...)

Pour tout renseignement complémentaire et notamment pratique, n'hésitez pas à joindre les magistrats honoraires chargés de l'administration de l'ANAMHO :

par courriel : anamho@orange.fr

par téléphone : 01 42 49 34 29, laissez votre message et nous vous rappelons très vite.

Michelle SIGNORET - janvier 2025-